

D. R.



Christian Roth associé, Roth Partners
Moslem Gatria avocat, Roth Partners

« Au Qatar, les besoins en services juridiques et fiscaux sont inépuisables dans certains domaines »

Décideurs. Roth Partners a accueilli Moslem Gatria début 2013. Qu'est-ce qui a motivé ce renforcement ?

Christian Roth. Le profil de Moslem Gatria correspondait parfaitement aux besoins du cabinet. Avocat au barreau de Paris, Moslem a partagé son enfance entre l'Allemagne et la Tunisie. Il a étudié le droit à Tunis avant de rejoindre la capitale hexagonale où il a poursuivi de brillantes études en droit puis en école de commerce. Moslem a ensuite fait l'expérience d'une aventure entrepreneuriale en Allemagne. Moslem s'intègre donc parfaitement au cabinet puisque tous nos profils sont franco-allemands et que nous cherchions une ouverture vers les pays arabes, langue que Moslem maîtrise.

Moslem Gatria. Roth Partners correspondait à mes souhaits d'évolution de carrière : un cabinet multiculturel d'origine franco-allemande et aux projets internationaux. C'est une des rares boutiques en France connue aussi bien pour son expertise que pour sa diversité culturelle.

Décideurs. Vous ouvrez en septembre un bureau à Doha. Quels objectifs poursuivez-vous ?

C. R. Spécialisé en droit des affaires franco-allemand, Roth Partners s'est forgé une expérience dans les rapports transfrontaliers et multiculturels. Le moment est venu d'exporter cette compétence sur un nouveau terrain extérieur à l'Union européenne. Avec 6 % de croissance en 2013, le Qatar est le pays le plus dynamique de la péninsule Arabique. Alors que Dubai a forgé sa croissance sur la finance, le Qatar s'enrichit grâce à l'exploitation de

« Le droit qatari est inspiré du droit civil égyptien, lui-même issu du droit français. Nous parlons donc la même langue juridique »

ses réserves gazières, les troisièmes mondiales. L'émirat assoit désormais son développement sur des activités hors hydrocarbures également. Il s'engage dans une stratégie d'investissement des fonds tirés des exportations de matières premières vers des projets dans la péninsule Arabique et au-delà. Les opportunités de développement de notre cabinet dans cette zone sont donc immenses.

M. G. Les liens étroits entre le Qatar et l'Union européenne ou les prises de participation du fonds souverain Qatar Investment Authority (QIA) dans de grands groupes français en témoignent. Début 2014, la Caisse des dépôts et consignations et le QIA ont finalisé la conclusion d'un accord portant sur la création d'un fonds d'investissement commun de trois cents millions d'euros destiné à des PME françaises innovantes. Le Qatar entretient des relations économiques étroites avec la France comme avec l'Allemagne, et plus généralement l'Europe continentale. L'organisation à Doha de la Coupe du monde de football en 2022 sera également un bon levier de croissance pour le pays. Les besoins en services juridiques et fiscaux dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, des partenariats public-privé, des joint-ventures et des contrats commerciaux sont inépuisables. Autre avantage, et non des moindres : le droit qatari est inspiré du droit civil égyptien, lui-même issu du droit français. Nous parlons donc la même langue juridique.

Décideurs. Quel positionnement recherchez-vous pour votre bureau de Doha ?

C. R. Nous sommes conscients de ne pas être seuls sur le marché de la prestation juridique au Qatar. Mais notre volonté n'est pas de concurrencer les cabinets anglo-saxons puisque nous avons développé une clientèle de PME. Nous proposons un accompagnement des entreprises qataries dans leurs investissements en Europe, et pour notre clientèle européenne, la présence directe auprès de leurs futurs partenaires. Aucun cabinet allemand n'est implanté dans le pays et rares sont les cabinets d'Europe continentale à être bien ancrés dans la zone.

Décideurs. Comment va s'organiser votre implantation ?

C. R. Roth Partners a conclu un accord de coopération avec Qatar International Law Firm, un cabinet d'avocats fondé en 1996 par Sheikh Ahmed Bin Mohammed Al-Thani. Composée de dix avocats, cette structure a notamment grâce à un département dirigé par l'italienne Luigia Ingianni, su développer une visibilité internationale. Moslem Gatria sera délocalisé à temps plein à Doha et nous n'excluons pas d'y constituer une équipe renforcée.

M. G. Dès 2013, nous avons entamé une démarche de prospection parmi les opérateurs économiques locaux et conforté notre relation avec les services d'expansion économique auprès de l'ambassade de France au Qatar et l'antenne de la chambre de commerce allemande de Doha. Notre présence à Doha est en lien avec notre volonté d'œuvrer à la confluence des cultures et des économies européennes et moyen-orientales. ●